



Amiens, le 7 octobre 2015

## Communiqué de presse

### **Canal Seine-Nord Europe : lancement de l'enquête publique complémentaire et de la consultation des collectivités sur la création de la société de projet**



Alain VIDALIES annonce aujourd'hui mercredi 7 octobre le lancement de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) des modifications du tracé du canal Seine-Nord Europe.

L'enquête publique qui s'ouvre aujourd'hui se tiendra jusqu'au 20 novembre 2015. Elle se situe dans la continuité des travaux de reconfiguration du projet conduits sous l'égide du député Rémi Pavros. L'horizon d'obtention de la DUP est fixé à début 2017 pour un début des travaux la même année et une mise en service en 2023.

La création de la société de projet qui sera chargée de la réalisation du canal, actée dans la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015, est également en marche. Le directeur général de VNF, Marc Papinutti, a été chargé de sa préfiguration en concertation avec les collectivités concernées. Après une première phase de travail juridique et d'échanges techniques, le projet d'ordonnance sera mis à la consultation des collectivités territoriales à partir du jeudi 15 octobre. L'objectif est de saisir le Conseil d'Etat avant la fin de l'année, pour une adoption de l'ordonnance au premier trimestre 2016 et la création de la société de projet dans le courant du premier semestre 2016.

Alain VIDALIES tient à rappeler l'engagement fort de l'Europe dans le projet de liaison Seine-Escaut, qui a choisi d'en financer 40% des coûts éligibles sur la période 2014-2019, soit 980M€. Il signera avant la fin de l'année l'engagement définitif avec la Commission européenne, consacrant ainsi les ambitions fluviales françaises et européennes sur ce corridor.

Le canal Seine-Nord Europe sera un outil majeur pour le développement économique de la Picardie, du Nord-Pas-de-Calais, de l'Île-de-France et de la Normandie. En connectant le grand bassin de la Seine au réseau européen à grand gabarit, il permettra d'améliorer l'attractivité des territoires, de développer l'hinterland des ports français, et de participer à la promotion d'un mode de transport respectueux de l'environnement.

*« Le gouvernement est déterminé pour la réalisation du canal Seine-Nord Europe et tout est mis en œuvre pour que la société de projet soit opérationnelle dans le courant du premier semestre 2016 » a déclaré Alain Vidalies.*